

RESTRICTED
SR/104
13 septembre 1949
FRENCH
ORIGINAL: ENGLISH

13 DEC 1950

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA CENT QUATRIEME SEANCE

tenue à Lausanne le mardi
13 septembre 1949, à 18 heures 45

Présents: M. de Boisanger (France) - Président
M. Yalcin (Turquie)
M. Rockwell (Etats-Unis)
M. de Azcárate - Secrétaire principal

Examen d'un communiqué à la presse concernant la suspension des travaux

La Commission examine un projet de communiqué soumis par la délégation des Etats-Unis. Outre quelques modifications de rédaction secondaires, le texte est amendé par la suppression des paragraphes 4 et 5 et par l'addition au troisième paragraphe d'une phrase selon laquelle le Secrétaire principal entrera également en rapport avec le Représentant des Nations Unies à Jérusalem nommé par la Commission. A la fin du second paragraphe est insérée une nouvelle phrase, selon laquelle la présence de la Commission à New-York a été rendue nécessaire par le fait que plusieurs questions, sur lesquelles elle a été invitée à faire rapport, sont inscrites à l'ordre du jour provisoire de la prochaine session de l'Assemblée générale.

Examen du Projet du Quatrième rapport sur l'évolution de la situation

Après examen la Commission adopte la partie A du Projet de Rapport avec de nombreux amendements en ce qui concerne la forme des paragraphes et en modifiant à nouveau le paragraphe 5 par la suppression des mots "Considérant les attitudes adoptées par les parties en réponse à son Memorandum, comme étant susceptibles d'être rapprochées" et par l'addition d'une déclaration indiquant les raisons pour lesquelles la Commission a décidé de se réunir à New-York, ainsi qu'il est indiqué dans le communiqué à la presse.

En ce qui concerne le paragraphe 26, la Commission décide qu'il convient de faire mention du Rapport soumis par le Comité Technique qui recommande instamment que des mesures immédiates soient prises pour empêcher la perte totale des orangeraias, et d'établir ainsi un rapport entre cette recommandation et l'établissement envisagé d'un groupe mixte de travail pour les orangeraias.